

L'an deux mil vingt-quatre et le à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Florent LACARRÈRE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

COTDELOUP Sébastien, FEUGAS Patrice, GARROT Virginie, LACARRERE Clément, LACARRÈRE Florent, LOUSTEAU Amandine, LORILLON Grégory, SANJUAN Isabelle, VINUESA ORTIZ Gabriel

Procuration(s) :

FERNANDEZ Sophie, LATAPIE-SENGES Lydie,

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
29 mars 2024

Date d'affichage
29 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
SANJUAN Isabelle

16 avril 2024
et publication du
16 avril 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Florent LACARRÈRE après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 le 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	40 015,21
- un excédent reporté de :	105 567,70
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	145 582,91
- un excédent d'investissement de :	49 277,98
- un déficit des restes à réaliser de :	15 190,82
Soit un excédent de financement de :	34 087,16

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	145 582,91
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	145 582,91
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	49 277,98

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LABATMALE

Le Maire Florent LACARRÈRE

le(s) secrétaire(s) de séance



Sanjuan